

## **Conclusions 2021 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants**

### **Haïti**

En 2021, Haïti a réalisé des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a adopté des procédures opérationnelles normalisées visant à coordonner l'identification, l'aide et la réinsertion des rescapés de la traite des personnes, notamment les enfants. Toutefois, en Haïti, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment dans l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font également des travaux dangereux quand ils travaillent dans le secteur de l'agriculture et du travail domestique. Les protections relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi ne s'appliquent qu'aux enfants qui bénéficient d'un contrat d'emploi formel, ce qui n'est pas conforme aux normes internationales selon lesquelles tous les enfants doivent être protégés. Par ailleurs, il n'y a pas en Haïti d'âge minimum bien défini d'admission au travail domestique ni de liste des emplois dangereux interdits aux enfants. De même, les inspecteurs du travail ne sont pas autorisés à imposer des sanctions et les programmes sociaux visant à lutter contre le travail des enfants sont insuffisants pour s'attaquer pleinement à ce problème dans son ensemble.

<b>Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants</b>		<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	
Cadre juridique	Veiller à ce que les protections relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi s'appliquent à tous les enfants, y compris ceux qui ne disposent pas d'un contrat de travail formel.	2014 – 2021
	Préciser l'âge minimum d'admission à l'emploi, y compris au travail domestique.	2009 – 2021
	Adopter une liste des activités et des emplois dangereux, et veiller à ce que les activités et les emplois dangereux interdits aux enfants soient définis de façon exhaustive et comprennent le travail dans des environnements agricoles dangereux.	2009 – 2021
	Veiller à ce que l'esclavage soit frappé d'interdiction pénale.	2021
	Veiller à ce que la loi établisse l'âge minimum de l'enrôlement volontaire dans les forces armées nationales à 18 ans ou à 16 ans avec des garanties en cas de volontarisme.	2018 – 2021
	Veiller à ce que le recrutement d'enfants de moins de 18 ans par des groupes armés non étatiques fasse l'objet d'une interdiction pénale.	2021

<b>Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants</b>		
<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	Relever l'âge de fin de la scolarité obligatoire pour qu'il coïncide avec l'âge minimum d'admission à l'emploi.	2017 – 2021
Application	<p>Recueillir et publier des informations sur les efforts en matière d'application du droit du travail, notamment le financement de l'Inspection du travail, le nombre d'inspecteurs du travail et s'ils ont reçu une formation initiale, le nombre et le type d'inspections du travail effectuées, le nombre d'infractions constatées et de toutes les sanctions prononcées et amendes perçues, et si des inspections de routine, ciblées et inopinées ont été effectuées.</p> <p>Veiller à ce que le nombre des inspecteurs du travail et des agents des forces de l'ordre, ainsi que la formation et les moyens des organismes d'application du droit du travail et du droit pénal, soient suffisants pour faire respecter comme il se doit la législation sur le travail des enfants, y compris ses pires formes.</p>	2013 – 2021
	Étendre la portée des lignes d'assistance téléphonique gratuites administrées par la Brigade de protection des mineurs et l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR) pour faciliter le signalement de cas d'exploitation d'enfants en dehors de Port-au-Prince, notamment dans les zones rurales, suivre le nombre d'appels concernant le travail des enfants et publier des informations à cet égard.	2013 – 2021
	Recueillir et publier des informations exhaustives sur les formations dispensées aux enquêteurs judiciaires et des données sur le nombre de condamnations obtenues et de sanctions imposées relatives aux pires formes de travail des enfants.	2020 – 2021
	Veiller à ce que l'IBESR effectue des inspections dans le cadre des efforts de protection de l'enfance, avec notamment un suivi des incidents signalés de travail des enfants.	2020 – 2021
	Veiller à ce que le nombre des inspecteurs du travail en Haïti corresponde aux avis techniques de l'OIT.	2020 – 2021
Politiques gouvernementales	Veiller à la mise en œuvre des politiques de prévention du travail des enfants et de lutte contre ce fléau.	2017 – 2021
Programmes sociaux	Renforcer les initiatives visant à supprimer les obstacles et à permettre à tous les enfants de recevoir une éducation en éliminant les frais liés à la scolarité, en augmentant le nombre d'écoles publiques et d'enseignants, surtout dans les zones rurales et les camps proches de la frontière avec la République dominicaine, en veillant à ce que les écoles publiques gèrent les obstacles	2009 – 2021

<b>Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants</b>		<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	
	linguistiques, en répondant aux besoins spécifiques en matière d'éducation des groupes démographiques vulnérables, notamment les nouveaux arrivants venus de la République dominicaine, les enfants non enregistrés, les enfants qui travaillent comme domestiques et les enfants présentant un handicap, et en veillant à ce que les enfants qui commencent l'école avec du retard ou qui redoublent une classe puissent passer dans le secondaire.	
	Amplifier la base de données nationale sur la protection de l'enfance, notamment en identifiant les enfants des rues déplacés et les enfants employés dans le travail domestique.	2010 – 2021
	Développer les programmes sociaux existants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble, en particulier dans le travail domestique, l'agriculture et la traite des enfants.	2010 – 2021
	Veiller à ce que tous les programmes sociaux soient actifs et remplissent leur mission comme prévu.	2019 – 2021
	Glaner et publier des données sur l'envergure et la nature du travail des enfants de manière à informer les politiques et les programmes.	2021